



Inscriptions saison 2020-2021

Pôle Avenir (EDF (à partir de 5 ans), U11F, U13F, U15F, Futsal, Foot Loisir Santé (FLS)).

Le GPSO 92 ISSY c'est :

Le GPSO 92 ISSY est l'un des plus grands club associatif formateur français de plus de 200 licenciées exclusivement féminines avec 10 sections : Ecole de foot, U11F, U13F, U15F, U18F (2 équipes), Futsal, Foot Loisir Santé, D1 Arkema et R1). Avec aussi des encadrants techniques qui sont des éducateurs et éducatrices diplômés, une cellule médicale, une équipe dirigeante bénévole, un directeur sportif, un responsable administratif,

Terrain :

- Les entrainements et matches à domicile se déroulent sur les stades de Gabriel Voisin (Issy), de l'Île Billancourt (Issy), du Palais Des Sport d'Issy (Futsal). Les terrains sont en pelouse synthétique et permettent de s'entraîner et de jouer pratiquement sous toutes les conditions météo.
- Le Futsal se déroule aux gymnases R. Charpentier du Palais des Sports et de la Source.

Cotisation :

- La cotisation annuelle est de 200 Euros pour les joueuses nées de 2008 à 2015 (EDF, U11F, U13F).
 - La cotisation annuelle est de 220 Euros pour les joueuses nées en 2006 et 2007 (U15F).
 - La cotisation annuelle est de 250 Euros pour les joueuses de Futsal.
 - La cotisation annuelle est de 180 Euros pour les joueuses du FLS.
- Cette cotisation annuelle est non remboursable en cours de saison.
Toute nouvelle adhésion à compter du 1^{er} janvier 2021 bénéficiera du ½ tarif.
Une réduction de 10% du montant de la cotisation à partir du 2eme enfant pour l'EDF, les U11F, les U13F et les U15F.
- De nombreuses aides sont possibles suivant votre situation : Aide CAF, Coupons Sport, Pass+ (Aide pour les collégiennes du 92 et 78), ..., Cotisation ½ tarif pour les personnes bénéficiant de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire) ou de moins de 30 ans bénéficiant du RSA.
- Notre mécène « Le Crédit Mutuel » permet de bénéficier à chaque licencié du GPSO 92 ISSY d'un crédit de 40€ versé sur tout compte ouvert dans les agences de la caisse du Crédit Mutuel ARTDONYS (Issy, Fort d'Issy, Meudon, Clamart)

Mutation :

Les frais de mutation (changement de club) sont de 92 Euros pour le Futsal, de 35 Euros pour les U13F et U15F, sont gratuits pour l'Ecole de Football, les U11F, le FLS, et sont exigés à l'inscription.

L'adhésion au club comprend :

- 1 ou 2 entrainements par semaine suivant les catégories.
Planning en cours de validation auprès de l'OMS finalisé cet été.
- Un survêtement avec le logo du club.
- Une paire de chaussettes aux couleurs du club.
- Une licence auprès du District ou de la Ligue incluant une assurance individuelle*.

* Depuis le 1er Juillet 2016, la Ligue a souscrit des contrats d'assurance pour ses clubs et ses licenciés auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.). Les références de ces contrats sont les suivantes :

- Contrat Individuelle Accident n°980A18 souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.).
- Contrat Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement n°4035070H souscrit par la M.D.S. pour le compte de la Ligue auprès de la MAIF.

Eléments papier à fournir et aussi à envoyer scannés à contact@gpso92issy.fr :

- La photocopie de la carte d'identité et 1 photo d'identité pour les nouvelles adhésions,
- La fiche de renseignements du club, l'autorisation parentale pour les mineures, la fiche du droit à l'image, complétées et signées,
- La fiche de demande de licence de la FFF complétée, signée et tamponnée du médecin :
 - ✓ pour les nouvelles adhésions et les anciennes adhésions au club avant 2018-2019
 - ✓ si vous cochez au moins une case OUI au questionnaire de santé et aviez fourni un certificat médical pour les adhésions 2018-2019 ou 2019-2020
- La cotisation et les frais de mutation (à l'ordre du GPSO 92 ISSY),
- Justificatif de l'ARS et/ou du RSA.

Venez porter les couleurs des *CHOUETTES* !

Participez à la vie d'un club de haut niveau et de renommée nationale !



Inscriptions saison 2019-2020

Pôle Élite (D1 Arkema, R1, U18F).

Le GPSO 92 ISSY c'est :

Le GPSO 92 ISSY est l'un des plus grands club associatif formateur français de plus de 200 licenciées exclusivement féminines avec 10 sections : Ecole de foot, U11F, U13F, U15F, U18F (2 équipes), Futsal, Foot Loisir Santé, D1 Arkema et R1). Avec aussi des encadrants techniques qui sont des éducateurs et éducatrices diplômés, une cellule médicale, une équipe dirigeante bénévole et un correspondant administratif.

Terrain :

Les entraînements et matches à domicile se déroulent sur les stades de l'Ile Billancourt (Issy), de Marcel Bec (Meudon), de Gabriel Voisin (Issy). Les terrains sont en pelouse synthétique et permettent de s'entraîner et de jouer pratiquement sous toutes les conditions météo.

Cotisation :

La cotisation annuelle est de 220 Euros pour les U18F et 250 Euros pour les autres (D1 Arkema, R1). Cette cotisation annuelle est non remboursable en cours de saison. Toute nouvelle adhésion à compter du 1^{er} janvier 2021 bénéficiera du ½ tarif. Une réduction de 10% du montant de la cotisation à partir du 2eme enfant pour les U18F.

De nombreuses aides sont possibles suivant votre situation : Aide CAF, Coupons Sport, ..., Cotisation ½ tarif pour les personnes bénéficiant de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire) ou de moins de 30 ans bénéficiant du RSA. Notre mécène « Le Crédit Mutuel » permet de bénéficier à chaque licencié du GPSO 92 ISSY d'un crédit de 40€ versé sur tout compte ouvert dans les agences de la caisse du Crédit Mutuel ARTDONYS (Issy, Fort d'Issy, Meudon, Clamart)

Mutation :

Les frais de mutation (changement de club) sont de 92 Euros et sont exigés à l'inscription.

L'adhésion au club comprend :

- 2 à 4 entraînements par semaine suivants les catégories.
Planning en cours de validation auprès de l'OMS finalisé cet été.
- Un survêtement avec le logo du club.
- Une paire de chaussettes aux couleurs du club.
- Une licence auprès du District ou de la Ligue incluant une assurance individuelle*.

* Depuis le 1er Juillet 2016, la Ligue a souscrit des contrats d'assurance pour ses clubs et ses licenciés auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.). Les références de ces contrats sont les suivantes :

- Contrat Individuelle Accident n°980A18 souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.).
- Contrat Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement n°4035070H souscrit par la M.D.S. pour le compte de la Ligue auprès de la MAIF.

Eléments papier à fournir et aussi à envoyer scannés à contact@gpso92issy.fr :

- La photocopie de la carte d'identité et 1 photo d'identité pour les nouvelles adhésions,
- La fiche de renseignements du club, l'autorisation parentale pour les mineures, la fiche du droit à l'image, complétées et signées,
- La fiche de demande de licence de la FFF complétée, signée et tamponnée du médecin :
 - ✓ pour les nouvelles adhésions et les anciennes adhésions au club avant 2018-2019
 - ✓ si vous cochez au moins une case OUI au questionnaire de santé et aviez fourni un certificat médical pour les adhésions 2018-2019 ou 2019-2020
- La cotisation et les frais de mutation (à l'ordre du GPSO 92 ISSY),
- Justificatif de l'ARS et/ou du RSA.

Venez porter les couleurs des *CHOUETTES* !

Participez à la vie d'un club de haut niveau et de renommée nationale !